

# Annexe 1

## Bilan chiffré du PEI au 31 décembre 2020

### Prévisionnel du PEI

Sous-mesure		Coût total convention cadre (M€)	Coût total PEI 1+2+3+4 (M€)	Coût total PEI (M€)4	Fonds mobilisé sur PEI 4
<b>1.1.1</b>	Eau brute	28,97	84,79	26,6	BOP 162
<b>1.1.2</b>	Eau potable	129,58	111,14	12	BOP 162
<b>1.1.3</b>	Assainissement	125,01	247,07	17	1AFB 1
<b>1.1.4</b>	Prévention des inondations		35,04	15,45	BOP 162
<b>1.2.1</b>	Déchets		76,56	44,15	ADEME
<b>1.3.1</b>	Électrification rurale		30	24,47	FACÉ
<b>1.4.1</b>	Infrastructures de TIC	22,87	52,67	30	BOP 162
<b>2.1.1</b>	Routes	1126,6	529,62	93,23	AFITF
<b>2.1.2</b>	Chemin de fer	89,18	198,58	22,7	AFITF
<b>2.1.3</b>	Ports de commerce	50,3	83,93	44,15	AFITF
<b>2.1.4</b>	Aéroports		25,8	9,15	BOP 162
<b>2.2.1</b>	Développement urbain	76,22	100,65	15,38	BOP 162
<b>2.2.2</b>	Outil foncier à vocation sociale		22	18,12	BOP 135
<b>2.3.1</b>	Agriculture (abattoirs)	22,87	16,98	5,96	BOP 162
<b>2.4.1</b>	Maîtrise du foncier (GIRTEC)		11,28	3,6	BOP 162
<b>3.1.1</b>	Enseignement supérieur	30,49	49,32	7,45	BOP 162
<b>3.1.2</b>	Enseignement secondaire	33,54	55,42	2,7	BOP 162
<b>3.2.1</b>	Formation professionnelle	4,57	13,83		
<b>3.2.2</b>	Relations du travail et financement des TPE	3,05	21,64	20	BOP 162
<b>3.3.1</b>	Santé	83,85	48,06	2,08	BOP 162
<b>3.4.1</b>	Sport	35,06	49,19	7,8	CNDS 2
<b>3.4.2</b>	Culture - patrimoine	42,69	96,55	9,83	BOP 162
<b>4.1.1</b>	Assistance à maîtrise d'ouvrage	35,83	0,55	0,5	BOP 162
	<b>TOTAL</b>	<b>1940,68</b>	<b>1960,68</b>	<b>432,31</b>	

1 AFB : Agence française de la biodiversité (anciennement Onema), dans le cadre d'une convention avec l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée et Corse.

2 Le montant inscrit à la maquette financière correspond à des opérations programmées en 2016 qui auraient dû être comptabilisées au titre du PEI 3. Le CNDS ne contribue pas au PEI 4.

## Programmation du PEI au 31 décembre 2020

Fond		Prévisionnel Total PEI	Non programmé au 31 décembre 2020
<b>BOP 162</b>	Interventions territoriales de l'Etat	709 890 000	0
<b>ONEMA</b>	Agence de l'eau	247 070 000	- 12 628 173
<b>AFITF Infra</b>	Infrastructure de transport	812 130 000	0
<b>ADEME</b>	Déchets	76 560 000	40 504 167
<b>BOP 135</b>	Outils foncier à vocation social	22 000 000	0
<b>FACÉ</b>	Electrification rural	30 000 000	0
<b>CNDS</b>	Sport	49 190 000	- 2 898 282
<b>TOTAL</b>		<b>1 946 840 000</b>	<b>24 977 712,00</b>
<b>Soit un taux de programmation du PEI de</b>			<b>99%</b>

*Note : Afin d'optimiser l'utilisation des crédits, les sources de financement ont été fusionnées à partir de fin 2020.*

## Annexe 2

### Proposition des modalités de sélection et d'instruction commune pour le PTIC

Etapas du PTIC Définition - mise en œuvre - révision - évaluation	Etat	Collectivité de Corse
Sélection des projets	<p>La sélection des projets est du ressort du Comité de pilotage Préfet/PCE, sur proposition des services techniques de l'Etat et de la CdC.</p> <p>Pour ce faire, des fiches de présentation des projets sont conjointement réalisées par les services de l'Etat et ceux de la CdC et peuvent acter un désaccord ou une différence d'appréciation technique qui sera tranchée en COPIL</p>	
Préconisations ou conditionnalités sur les projets	<p>Tout comme la sélection des projets. Ce sujet relève du COPIL, sur proposition des services techniques de l'Etat et de la CdC.</p>	
Instruction technique	<p>Les services techniques de l'Etat et de la CdC doivent échanger sur l'avancée technique des projets. Ces échanges s'apparentent à une instruction technique et peuvent comporter une assistance aux porteurs de projets.</p> <p>En fonction des thèmes et des compétences de la CdC, une demande d'avis sera nécessaire.</p>	
Instruction réglementaire = le contrôle administratif de la demande d'aide	<p>En tant que financeur du PTIC, l'Etat est juridiquement responsable de l'attribution des subventions, cette mission n'est pas mutualisable</p>	<p>Lorsqu'elle cofinance, la CdC est également responsable des crédits attribués. La CdC devra donc également effectuer un contrôle administratif de la demande d'aide.</p>
Notification de sélection	<p>La sélection étant conjointe Etat /CdC, la notification doit se faire par un courrier ou une communication sous double entête. Cette communication rappellera le plan de financement de l'opération</p>	
Notification d'engagement juridique (convention attributive de subvention)	<p>Chaque financeur attribue sa subvention et en a la responsabilité juridique.</p>	<p>Chaque financeur attribue sa subvention et en a la responsabilité juridique.</p>
Suivi technique des projets (réalisation & avancement)	<p>Dans la continuité de l'instruction technique des projets, cette étape doit être conjointe.</p>	
Suivi financier	<p>Chaque financeur est responsable de ses propres crédits. Des partages d'informations sont nécessaires</p>	<p>Chaque financeur est responsable de ses propres crédits. Des partages d'informations sont nécessaires</p>
Evaluations	<p>Sur la base d'indicateurs prédéfinis, l'évaluation sera conjointe et collégiale.</p> <p>Deux à trois séries d'indicateurs peuvent être envisagées :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• indicateur de réalisation commun à tous les projets (indicateurs financiers et d'état d'avancement)</li> </ul>	

	<ul style="list-style-type: none"><li>• indicateurs de résultat spécifique à un domaine ou un projet (augmentation du volume d'eau stocké, nombre de visiteurs annuel, nombre de passagers transportés...)</li><li>• indicateurs d'impact : Le PTIC n'apportera qu'une contribution modeste aux changements attendus ou constatés sur le territoire. Un travail sur les impacts de la politique de la CdC peut être conduit, notamment sur la base du rapport de la commission Stiglitz-Sen-Fitoussi de 2009 qui préconise notamment de la prise en compte des ménages dans l'analyse économique, la mesure de la qualité de vie et le développement durable. Cette dernière série d'indicateurs dépasse le champ du PTIC et doit être envisagée à l'échelle de la politique générale de la CdC.</li></ul> <p>Différentes évaluations peuvent être programmées : ex ante, in itinere ou ex post.</p> <p>Le plan d'évaluation pourra prévoir des évaluations sectorielles (aménagement, infra...) ou thématiques (développement durable).</p>
--	--

Axe	Mesure	Sous mesure	2016		2017		2018		2019		2020		Total 2016 2020	
			Nombre de dossier	Cout total	Nombre de dossier	Cout total	Nombre de dossier	Cout total	Nombre de dossier	Cout total	Nombre de dossier	Cout total	Nombre de dossier	Cout total
Assistance technique	Assistance à maîtrise d'ouvrage	Assistance à maîtrise d'ouvrage			1	200 000 €			3	440 230 €	1	280 000 €	5	920 230 €
Mettre à niveau les réseaux et équipements collectifs de base	Mesure eau et assainissement	Assain. et protec. C/inond.	15	19 963 100 €	6	11 981 936 €	7	18 749 860 €	1	2 215 000 €	3	4 735 000 €	32	57 644 896 €
		Eau brute	1	525 000 €	6	16 385 326 €			2	2 550 000 €	5	9 070 000 €	14	28 530 326 €
		Eau potable	1	1 770 000 €	6	7 341 743 €	1	4 278 800 €			2	7 312 246 €	10	20 702 789 €
	Mesure infrastructures de TIC	HD, usages TICE, ZB et GSM					2	30 000 000 €					2	30 000 000 €
	Mesure remise à niveau des réseaux d'électrification rurale	Développement urbain							1	2 284 021 €			1	2 284 021 €
		Rattapage des SIER			4	10 612 860 €	2	4 607 926 €	1	2 499 030 €	2	4 891 877 €	9	22 611 693 €
	Mesure traitement des déchets	Mise en œuvre du PIEDMA	1	3 445 993 €			1	757 000 €	1	1 619 383 €	2	1 370 875 €	5	7 193 251 €
Renforcer les infrastructures de mise en valeur du territoire insulaire	Mesure agriculture et développement rural	Plan abattoir et développement agricole	1	619 000 €	1	3 500 000 €					1	1 067 000 €	3	5 186 000 €
	Mesure développement urbain et logement social	Développement urbain	5	9 033 586 €	2	9 689 880 €	3	10 195 230 €	1	1 600 000 €	2	813 450 €	13	31 332 146 €
		Outil foncier à vocation sociale	1	1 880 000 €	1	2 957 920 €			2	2 352 329 €	1	14 469 751 €	5	21 660 000 €
	Mesure infrastructures de transport	Aéroports					1	9 154 000 €					1	9 154 000 €
		Fer			1	3 750 000 €	1	6 226 767 €	2	9 000 000 €	3	16 163 763 €	7	35 140 530 €
		Ports	2	2 400 000 €			1	562 962 €			2	28 925 000 €	5	31 887 962 €
		Routes	5	18 278 000 €	2	21 000 000 €	6	22 450 000 €	1	15 000 000 €	11	75 014 500 €	25	151 742 500 €
Mesure maîtrise du foncier	Agence foncière de la Corse	1	1 137 693 €	1	900 000 €	1	900 000 €	1	900 000 €	2	3 300 000 €	6	7 137 693 €	
Résorber le déficit en services collectifs	Mesure enseignement	Enseignement secondaire									1	2 700 000 €	1	2 700 000 €
		Enseignement supérieur			1	850 000 €					1	8 437 304 €	2	9 287 304 €
	Mesure formation professionnelle	Financement des TPE			1	15 000 000 €			3	6 832 000 €	1	2 448 525 €	5	24 280 525 €
		Formation professionnelle	1	411 289 €									1	411 289 €
	Mesure santé	Santé	1	193 860 €			1	71 978 €	1	530 000 €	6	1 752 050 €	9	2 547 888 €
	Mesure sport, culture, patrimoine	Culture et patrimoine	2	3 300 000 €	2	5 222 000 €	2	663 504 €	5	16 552 822 €	4	8 909 000 €	15	34 647 326 €
		Sport									2	10 698 258 €	2	10 698 258 €
<b>Total général</b>			<b>37</b>	<b>62 957 521 €</b>	<b>35</b>	<b>109 391 665 €</b>	<b>29</b>	<b>108 618 027 €</b>	<b>25</b>	<b>64 374 815 €</b>	<b>52</b>	<b>202 358 599 €</b>	<b>178</b>	<b>547 700 627 €</b>

Données brutes. Les déprogrammations et modification de projet ne sont pas comptabilisés.